

Programme de formation

Remise à Niveau SSIAP3



Durée : 5 jours (35 heures).

Public : Tout Public.

Prérequis :

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.
- Qualification de secourisme en cours de validité
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Modalité de la formation : présentiel.

Nombre d'apprenant par session : 12 personnes maximum par session.

Validité de la formation : 3 Ans.

Tarif : A partir de 948€ HT par personne.

Formateur : « Formateur, titulaire du SSIAP 3 (Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) ».

Délais d'accès à la formation

Inscription possible sous réserve de disponibilité et du respect de l'effectif réglementaire. Pour une formation intra-entreprise, la date est définie avec le commanditaire après analyse du besoin. Après validation de l'inscription, une convocation précisant les informations nécessaires au bon déroulement de la formation est transmise aux participants et/ou au commanditaire.

Délai indicatif de mise en œuvre : 15 jours après validation de la proposition commerciale.

Modalités de financement

Formation pouvant être financée directement par l'entreprise ou faire l'objet d'une prise en charge par un OPCO ou tout autre financeur, selon les critères d'éligibilité et les conditions propres à chaque dispositif.

La formation peut également être éligible au financement via le Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve de son éligibilité au dispositif et des conditions applicables au moment de l'inscription. Toute prise en charge reste soumise aux conditions et, le cas échéant, à l'accord du financeur.

Objectifs

Mettre à jour les compétences nécessaires pour :

- ⇒ Manager le service de sécurité.
- ⇒ Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie.
- ⇒ Porter assistance aux personnes dans les établissements où l'on exerce.
- ⇒ Assurer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

Contenu

- ⇒ Accueil.
- ⇒ Présentation des objectifs et des attentes de chacun.

- Document administratifs (3 heures).
- Commissions de sécurité (3 heures).
- La réglementation incendie (7 heures).
- Notion de droits civil et pénal (2 heures).
- Fonction maintenance (2 heures).
- Etude de cas (3 heures).
- L'accessibilité des personnes en situation de handicap (2 heures).
- Analyse de risques (5 heures).
- Moyens de secours (2 heures).
- Organisation d'un service de sécurité (6 heures).

Modalités d'évaluations

- Évaluation formative : QCM / mise en situation / jeu de rôle / étude de cas.

Reconnaissance de la formation

La présence à l'ensemble des séquences programmées est obligatoire pour valider la remise à niveau.
À l'issue de la formation, une attestation de remise à niveau SSIAP 3 est délivrée conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Méthodes pédagogiques et Outils pédagogiques

- ⇒ Active, participative, directive par objectif.

Outils pédagogiques :

- ⇒ Vidéoprojecteur, vidéo, image
- ⇒ Système de sécurité incendie

⇒ Ouvrages réglementation ERP - IGH

⇒ Exercices pratiques

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les éventuels aménagements nécessaires à leur participation à la formation. Lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits directement, Academy SecuFD mobilise ou oriente vers les ressources et partenaires adaptés.

Informations Essentielles

👉 Prévoir le nécessaire pour prendre des notes.

👉 Votre bonne humeur et votre plus beau sourire ! 😊

Contact / renseignements et inscriptions

Academy SecuFD

Tél. : 07.44.71.86.77

E-mail : contact@academysecufd.com

Site internet : www.academysecufd.com